

Conseil municipal du 4 décembre 2014

Salle Limorin :

Une estimation pour une première phase concerne la réhabilitation, la réfection et le renforcement de l'isolation de la salle Limorin . Le montant des travaux : 48 000 € hors honoraires n'appelle pas d'observation particulière de la part du conseil

Centre de loisirs

Une rencontre avec les futurs utilisateurs a permis de préciser de nombreux points quant à l'organisation fonctionnelle du bâtiment. L'architecte dispose maintenant d'un cahier des charges et pourra optimiser le projet en plusieurs options qui seront examinées par les commissions bâtiment et scolaire.

Petits travaux

La commission propose la réfection du mur de la cure et celle de l'enduit du mur de l'école publique côté nord. L'aménagement du local arrière du pôle culturel a été réalisé par le personnel municipal pour le stockage du matériel communal. Un espace a également été réservé à la bibliothèque.

Demandes des chasseurs et du club de pétanque.

Le conseil valide le projet émanant de l'amicale des chasseurs qui souhaite construire, à ses frais, sur le site de l'ancienne école de la Madeleine, un local de 20 m².

La demande du club de pétanque qui souhaiterait la couverture des terrains ainsi que de l'espace détente est à l'étude.

Recensement :

Il se déroulera du 15 janvier au 14 février. Le maire propose de désigner Dominique Chanel en tant que coordonnateur et le recrutement de sept agents recenseurs : Christiane Rozier, Isabelle Robin, Gisèle Golin, Geneviève Salam, Brigitte Dombey, Régine Michel et Michel Borjon.

Eclairage public :

Il est porté à la connaissance du conseil que, suite au premier retour sur l'évolution de la consommation d'électricité, la coupure la nuit a permis de réduire de moitié la consommation.

De nouveaux points lumineux vont être installés : impasse des Epitalières, Chemin du Bon Arrivoir, rue de Romanèche et impasse du Putet.

Scolaire :

Un premier bilan a été fait sur les activités périscolaires. Il est positif.

Le maire s'est dit surpris que des intervenants extérieurs soient sollicités pendant le temps scolaire pour des activités comme l'initiation aux échecs, l'escrime... Il estime qu'elles pourraient être proposées dans le cadre des Tap.

Une conseillère signale que ces activités sont offertes par le sou des écoles et choisies par les enseignants. Un débat s'engage au terme duquel il est décidé qu'une réflexion sera engagée sur ce point au terme de la période d'expérimentation des tap

Cadastre : Les propriétaires fonciers vont être informés que les géomètres du cadastre seront de passage dans la commune afin de procéder aux opérations de mise à jour du plan cadastral.

A l'issue de la séance, le maire a tenu à remercier le secrétaire général Patrick Moser, dont c'était le 193e et dernier conseil, pour son travail au sein de la collectivité. En poste depuis 1993, il a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2015.